
Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans

S'initier à la musique

Initiation musicale Frs 580.- (Frs 290.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2 Frs 326.- (Frs 163.- semestre)

Solfège – cycle 3 Frs 432.- (Frs 216.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes Frs 1140.- (Frs 570.- semestre)

40 minutes Frs 1340.- (Frs 670.- semestre)

50 minutes Frs 1540.- (Frs 770.- semestre)

60 minutes Frs 1740.- (Frs 870.- semestre)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.

Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Rabais et conditions particulières

Le soutien de la société de musique permet d'offrir un tarif préférentiel.

Rabais

- "Famille" : 5% de réduction sur le tarif du cours individuel pour le 2^{ème} enfant et les suivants.
- "Second instrument" : 5% de réduction sur le tarif du second cours individuel du même élève.
- "Echo du Mauremont" : 100.- de rabais sur le tarif du cours individuel lorsque l'élève a intégré la société de musique.

Informations complémentaires

BUT DE L'ECOLE DE L'ECHO DU MAUREMONT (SITE DE LA SARRAZ)

Le but de l'école de musique de l'Echo du Mauremont est d'assurer la relève musicale de la société. Pour cela, elle offre un enseignement de qualité en accord avec la loi sur l'enseignement de la musique.

ADHESION A LA SOCIETE DE MUSIQUE DE L'ECHO DU MAUREMONT

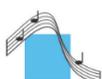
Les élèves sont intégrés dans les rangs de la société de musique de l'Echo du Mauremont dès que possible, en accord avec les parents et le professeur. Selon le niveau de l'élève, la société de musique adapte son intégration : Participation au concert annuel et concert de l'Avent, avec 1 ou plusieurs morceaux choisis selon le niveau de l'élève, puis, Intégration de l'élève à d'autres manifestations, et intégration comme membre de la société. La cotisation annuelle de l'élève s'élève à 50% de celle d'un adulte, pour les enfants jusqu'à la fin des études ou 25 ans.

INSTRUMENTS

L'instrument et les méthodes sont à la charge de l'élève ; cependant, suivant les disponibilités, des instruments peuvent être mis à disposition. L'élève qui a reçu un instrument appartenant à la société est tenu de payer une location. L'élève est responsable de son instrument et du matériel remis. La perte ou la réparation des dégâts, provenant du manque de soins ou de négligence, seront facturés. Toutes les réparations seront exécutées auprès de professionnels des magasins spécialisés en instrument de musique. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

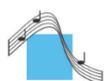
GIRON DES MUSIQUE ET CONCOURS DES SOLISTES

La société de musique de l'Echo du Mauremont est affiliée à la SCMV : association faîtière Société Cantonale des Musiques Vaudoises. Dans ce cadre, chaque année sont organisés des giron de musiques, concours durant lesquelles les sociétés, les solistes et petits ensembles inscrits se mesurent amicalement devant jury. Les élèves sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles organisée par la SCMV qui se déroule chaque année au mois de novembre.



CAMP DE MUSIQUE

Les élèves sont encouragés à participer aux camps de musique. La Société Cantonale des Musique Vaudoises (SCMV) organise chaque année un camp réunissant tous les étés près de 150 jeunes de 12 à 20 ans, ayant au minimum 2 ans de cours (examen de base recommandé). Encadrés par de nombreux professeurs et directeurs, les jeunes pourront travailler ensemble pendant deux semaines. Il existe également un camp du Nord vaudois. La société de l'Echo du Mauremont met à disposition un « Budget Camps » fixe annuel pour les élèves ayant intégré la société de musique. Les inscriptions sont à la charge des parents, une aide financière sera rétribuée en fin d'année, le « Budget Camps » étant divisé en nombre de participations à un camp, à raison d'un camp par élève et par année.



SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
ÉCHO DU MAUREMONT
LA SARRAZ



Association des
Ecoles de
Musique SCMV

